



Municipalité
Egan-Sud

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **MERCREDI LE 6 OCTOBRE 2021 À 19H** par visioconférence.

Au cours de cette séance, les délibérations porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
4. Adjudication : institution financière pour le financement du Règlement 2020-007
5. Résolution de concordance et de courte échéance à un emprunt par billet au montant de 717 900\$
6. Échéancier des paiements
7. Période de questions de l'assemblée (portant uniquement sur les sujets à l'ordre du jour)
8. Levée de la séance extraordinaire

Donné à Egan-Sud, ce 24^e jour du mois de septembre 2021


Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mariette Rochon, directrice générale de la municipalité d'Egan-Sud, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant une copie aux deux (2) endroits désignés par le Conseil le 24 septembre 2021 ainsi que sur le site internet de la municipalité le 24^e jour de septembre 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24^e jour de septembre 2021.


Mariette Rochon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

N.B. Prendre note qu'en raison de la situation Covid-19, cette séance extraordinaire sera tenue à huit clos.